#### Université de Corse - Pasquale PAOLI

Diplôme : L3 Informatique

2024-2025



**Module : Modélisation UML** 

TD N°2 : Diagrammes d'objets et diagrammes de classes du domaine

HTT O D I

**Enseignant : Evelyne VITTORI** 

# **Exercice 1:** Palais des congrès

On considère le diagramme de classe de la figure 1 modélisant la gestion de manifestations dans un palais des congrès.

On souhaite vérifier la validité de ce diagramme de classe en définissant un diagramme d'objet correspondant à un exemple de fonctionnement du système.

**Question 1:** Définissez un diagramme d'objets modélisant la situation suivante :

- Le Salon de l'étudiant est une manifestation qui doit avoir lieu dans le palais des congrès considéré. Pour l'instant, il ne s'agit que d'un projet et la manifestation n'est que provisoire.
- La date de début est le 01/01/2025 et le salon doit durer 5 jours. Le nombre de participants prévu est 2000.
- La salle numéro 1 qui a une capacité de 300 est réservée du 01/01/2025 au 03/01/2025. La salle devra être équipée du vidéoprojecteur numéro 1 et du micro numéro 1.
- La salle numéro 1 est également réservée du 04/01/2025 au 05/01/2025 et elle devra alors être équipée du vidéoprojecteur numéro 2 et du micro numéro 3.
- La salle numéro 2 qui a une capacité de 500 est réservée du 01/01/2025 au 03/01/2025 et devra être équipée du vidéoprojecteur numéro 2 et du micro numéro 2.

**Question 2 :** En vous appuyant sur le diagramme d'objets défini lors de la question 1, identifiez l'erreur de modélisation commise dans le diagramme de classe de la figure 1 et proposez en une correction.

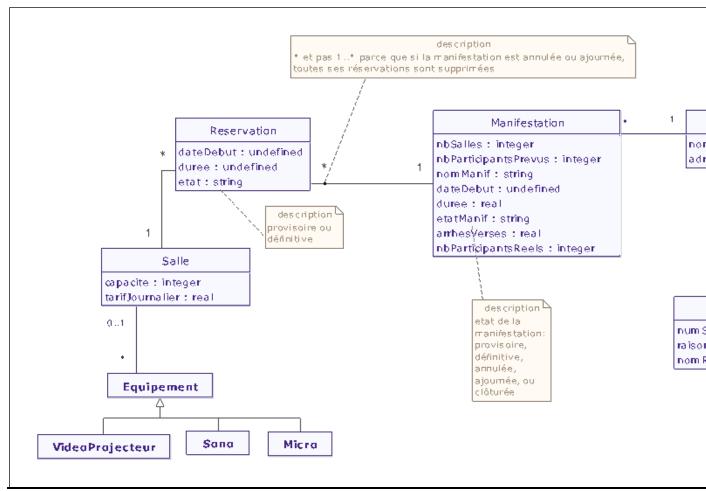


Figure 1 : Diagramme de classes Palais des congrés

# **Exercice 2:** Architecture

Proposez deux diagrammes de classe susceptibles de correspondre au diagramme d'objets de la figure 2.

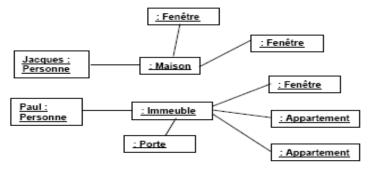


Figure 2: Diagramme d'objets Architecture

### **Exercice 3:** Compagnie aérienne

On souhaite développer un logiciel de gestion des vols d'une compagnie aérienne. Un vol est un parcours aérien caractérisé par un numéro de vol, une ville de départ, une ville d'arrivée, une heure de départ, une durée, un jour de la semaine. Lorsqu'un vol est programmé pour une date déterminée, il constitue un départ. Un certain nombre de passagers peut –être enregistré pour un départ. Un passager est caractérisé par son nom, son adresse et son numéro de téléphone.

Un avion est affecté à chaque départ. Un avion est caractérisé par un numéro, un type et une capacité. Il utilise une certaine quantité de carburant pour accomplir un trajet. Cette quantité dépend des conditions de déroulement du vol donc de la date.

Un certain nombre de membres du personnel de la compagnie est affecté à chaque départ. Chaque membre du personnel est caractérisé par son nom, son adresse et son numéro de téléphone. On distingue le personnel navigant du personnel non navigant. Chaque membre du personnel navigant est caractérisé par son nombre d'heures de vol. Il comprend les hotesses/stewart et les pilotes. Chaque départ nécessite l'emploi d'un ou deux pilotes, de 2 à 10 hotesses/stewart et d'exactement 3 membres du personnel non navigant.

<u>Définissez le diagramme de classe du domaine</u> de la compagnie aérienne en procédant selon la démarche suivante :

- 1. Identifiez les classes
- 2. Identifiez les associations entre classes
- 3. Positionnez les différents attributs dans les classes.
- 4. Identifiez les généralisations

# Exercice 4: Inscriptions et diplômes

On souhaite modéliser le fonctionnement d'un logiciel de gestion des inscriptions aux différents diplômes proposés par une université d'un pays européen imaginaire au cours d'une année universitaire.

Cette université propose une liste de diplômes. Un diplôme est défini par série d'unités d'enseignements (UE). Certaines de ces UE sont optionnelles d'autres sont imposées et obligatoires. Tous les diplômes sont ainsi définis par 6 UE obligatoires et 2 UE optionnelles à choisir parmi une liste de 2 à 8 UE proposées lors de l'inscription au diplôme. Cependant, une même UE peut être impliquée dans plusieurs diplômes. Un étudiant peut également s'inscrire à la préparation d'un ou plusieurs diplômes (3 maximum).

Les inscriptions aux diplômes (avec choix des UE optionnelles) peuvent être enregistrées au service de la scolarité de l'université ou réalisées directement par les étudiants via internet. Le logiciel enregistre l'inscription si les conditions d'accès aux différentes UE choisies sont remplies et s'il reste des places disponibles. Chaque UE possède en effet un nombre de places limité à 20 et peut impliquer des prérequis définis par une liste d'UE devant avoir été validées préalablement à l'inscription. Lors de son inscription, la date d'inscription de l'étudiant à chaque diplôme auquel il s'inscrit est mémorisée.

Chaque étudiant possède un dossier universitaire informatisé mentionnant son état civil, ses coordonnées, l'ensemble des diplômes déjà obtenus (avec la moyenne générale et la mention obtenue). Ce dossier est créé par le service de la scolarité à la demande de l'étudiant qui doit se rendre sur place. Lors de cette création, l'étudiant se voit attribuer un login et un mot de passe lui permettant d'accéder au système par internet. Il peut ainsi consulter en ligne son dossier universitaire et ses inscriptions. Il peut également modifier directement ses coordonnées personnelles.

Lors de la clôture des inscriptions, le service de la scolarité édite les listes d'étudiants inscrits à chaque UE et les affiche sur le panneau d'affichage du hall central de l'université.

Définissez le diagramme de classe du domaine relatif aux inscriptions et diplômes de l'université.

# **Exercice 5:** Gestion de Ventes Immobilières

On souhaite développer un système informatique pour une agence immobilière spécialisée dans la vente de biens (appartement et maisons). Les clients de l'agence sont des acheteurs et des vendeurs. L'agence comporte deux catégories de salariés : les employés et les agents. Seuls les agents sont habilités à rédiger des contrats (mandat de vente, offre d'achat) et à les faire signer aux clients. Les employés sont chargés d'organiser les visites.

Lorsqu'un propriétaire souhaite confier à l'agence la vente de son bien, l'agence doit en premier lieu lui faire signer un mandat de vente. Un agent salarié de l'agence est donc chargé de se mettre d'accord avec lui sur le prix de vente demandé pour le bien et le montant de la commission versée à l'agence lors de la réalisation de la vente. Si le propriétaire est d'accord, l'agent utilisera le système informatique pour saisir les informations relatives à son identité (nom, adresse, email) si celui-ci n'a pas déjà été enregistré dans l'agence. Il saisira ensuite les informations concernant le bien mis en vente : adresse, superficie, nombre de pièces, type de bien (maison ou appartement). Si le bien est un appartement, il devra indiquer l'étage. Dans le cas d'une maison, il indiquera le nombre d'étages et la présence éventuelle d'un jardin. Avant d'imprimer le mandat de vente et toujours en accord avec le propriétaire, l'agent devra indiquer au système la date de début et la date de fin du mandat.

Un propriétaire peut confier à l'agence la vente d'un nombre non limité de biens mais un mandat de vente ne concerne qu'un seul bien.

Si un acheteur souhaite visiter un bien, il devra contacter un employé par téléphone, par mail ou se rendre à l'agence. Si l'acheteur n'est pas déjà enregistré dans le système, l'employé enregistrera ses caractéristiques (nom, adresse, budget). Il enregistrera ensuite la visite du bien demandé en définissant la date et l'heure prévue. Un acheteur peut naturellement effectuer plusieurs visites d'un ou plusieurs biens.

Après une visite (ou même sans avoir fait aucune visite mais c'est assez rare!), si un acheteur est vraiment intéressé par l'achat d'un bien, il contactera un agent de l'agence habilité à enregistrer des contrats. En accord avec l'acheteur, l'agent définira alors une proposition d'achat caractérisée par une date de début, une date de fin indiquant la fin de la validité de l'offre associée à un montant proposé pour l'achat du bien. L'agent utilisera le système pour enregistrer l'offre et l'imprimer. Ensuite, il la transmettra (directement ou par courrier postal) à l'acheteur pour signature. Dés que l'offre sera signée par l'acheteur, l'agent contactera le vendeur par courrier postal afin de lui soumettre la proposition.

Si le vendeur refuse cette offre, l'agent enregistrera ce refus dans le système. Il contactera par téléphone, l'acheteur afin de l'en informer. Celui-ci pourra ensuite contacter à nouveau l'agent afin de définir une nouvelle proposition.

Si l'offre est acceptée, l'agent enregistrera l'acceptation dans le système. Il contactera ensuite le notaire par téléphone afin de fixer un rendez vous pour la signature de l'acte définitif.

La consultation des caractéristiques des différents biens mis en vente par l'agence devra être accessible par internet de manière anonyme.

Les propriétaires souhaitant consulter la liste des visites de leurs biens par internet devront en faire la demande à l'agence. L'administrateur du système leur fournira un login et un mot de passe leur permettant d'accéder à ces informations.

Tous les mois, pour chaque bien encore en vente (bien pour lequel aucun compromis n'est en cours), un employé utilisera le système pour réaliser un document récapitulant la liste des visites du bien et les éventuelles propositions d'achat associées. Il transmettra ce document par courrier postal au propriétaire concerné.

Dessinez le <u>diagramme de classe du domaine</u> permettant de représenter toutes les informations nécessaires au fonctionnement du logiciel.